



BUREAU

Relevé de Décisions

07 mai 2020

Visio / Audio

Présents

Pierre LERESTEUX, Président
Roger DESHEULLES, Jean-Michel KOCISZEWSKI, Jean-Pierre GALLIOT, Jean-Luc GIFFARD, Gilbert LEU, Sauveur CUCURULO, Jean-Pierre LOUISE, André LOUP, Jean LIBERGE, Bertrand VOISIN,

Assistent

Mmes ABERGEL et DAYAUX, MM. GUERRIER, FLAMENT et MONTAGNE

M. LERESTEUX souhaite la bienvenue aux membres et espère que tout se passe bien. Il salue le travail important effectué par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions et informe les membres du bureau qu'il y a plus de 70 contentieux à la FFF.

Pour ce qui concerne le fonds de solidarité, la FFF sollicite les territoires pour contribuer à celui-ci. M. LERESTEUX souhaite une solidarité entre la Ligue et les Districts. Chaque Présidents de Districts acceptent d'abonder ce fonds de solidarité en partenariat avec la Ligue, le Président les remercie.

1- POINT SUR LA REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUES

M. KOCISZEWSKI fait un état des échanges qu'il a eu lors de sa réunion hebdomadaire avec l'ensemble des présidents de Ligue.

- **Ressources Humaines** : le dispositif du chômage partiel s'arrêtera le 31 mai prochain mais une dérogation devrait voir le jour rapidement pour une prolongation sur le mois de juin. Il rappelle qu'un allègement des charges aura lieu à partir du 1^{er} août.

- **Fonds de solidarité** : M. KOCISZEWSKI revient sur ce fonds et précise qu'il sera à vocation universelle (pour tous les clubs).

Pour le moment, les discussions du groupe de travail sont encore en cours sur beaucoup de points :

- date limite de dépôt des demandes
- le mode d'attribution : à l'heure actuelle, l'aide serait accordée après demande des clubs. Les membres du bureau souhaitent que M. KOCISZEWSKI défende un mode d'attribution automatique pour ne pas léser les petits clubs qui ne penseraient pas à faire la demande.
- les critères d'attribution : pour le moment, aucun critère particulier n'est avancé.
- le montant de l'aide sera calculé sur le nombre de licenciés des clubs. Une discussion a toujours lieu sur un montant global ou une pyramide selon les catégories de licence.

Toutes ces dispositions devraient être validées lors de la prochaine réunion du COMEX.

- **Education Nationale** : la FFF fait un lien avec la scolarité en se portant candidate pour mettre à disposition des éducateurs sportifs. Pour la reprise de l'école avec des groupes de 10 par classe, il est intéressant de trouver des activités connexes pour occuper les enfants hors de la classe. Sous la



responsabilité des mairies, nous pourrions proposer des formateurs de la ligue, des districts ou encore des clubs.

Les éducateurs seront dédommagés de leur intervention par l'Etat (également l'assurance).

Thierry MONTAGNE confirme que l'ETR a été sollicité par la DTN pour la participation de la FFF dans la reprise de l'école, mais aussi pour intégrer un groupe de pilotage sur la reprise des activités afin d'effectuer un catalogue des activités sans ballon.

- **Arbitrage** : la FFF envisage de reporter les dates butoirs pour les dossiers médicaux des arbitres. Une nouvelle date devrait être communiquée dans les prochaines semaines.

- **Licences** : la FFF n'a pas encore apporté de précision sur la période des licences. Pour le moment, les dates habituelles sont maintenues.

- **Fusions / Ententes / Groupements** : une ordonnance donne la possibilité d'effectuer des Assemblées Générales par internet ou courrier. Vous retrouverez plus de précisions sur le lien suivant : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041755899&categorieLien=id>

La FFF a insisté pour que les Ligues et les Districts veillent à ce que les clubs n'organisent pas leur tournoi ou des matchs ou des entraînements qui ne sont pas autorisés jusqu'à nouvel ordre par le gouvernement, d'autant plus qu'ils ne seraient pas couverts par l'assureur de la Ligue car non autorisés.

2- COMPETITIONS

M. LEU fait un état suite à la réunion qui a eu lieu, le 5 mai, avec des membres de la Ligue de Football Amateur et la FFF.

Quelques interrogations restaient en suspens notamment sur les règles de départage pour le championnat de Régional 1. Des réponses ont été apportées et devraient permettre la finition des classements sous réserve des procédures qui restent en cours (obligations des clubs, statut de l'arbitrage, le contrôle des clubs etc ...). M. LEU demande également aux districts de transmettre leurs obligations afin de les intégrer et ainsi terminer le programme informatique.

M. DESHEULLES apporte les précisions demandées suite à la réunion du 5 mai, notamment sur la chronologie et les voies de recours.

Suite à cette réunion, le Président propose de fixer un Comité de Direction la semaine prochaine afin de valider les adaptations au vue de la crise sanitaire, mais aussi les classements et montées/descentes sous réserve des procédures encore en cours.

Le Président,



Pierre LERESTEU

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES

